

Les vins IGP, ambassadeurs du Vaucluse à Paris

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture (SIA), organisé à Paris Expo Porte de Versailles du 22 février au 2 mars, l'Indication Géographique Protégée (IGP) « vins du Vaucluse » sera l'une des invités de marque du stand du Département de Vaucluse. L'occasion de promouvoir l'IGP qui regroupe 350 viticulteurs vauclusiens.

Publié le 11 février 2025



Alice Delhome, contrôleur qualité et Mladen Grumic, Directeur du syndicat des « vins de Vaucluse » seront présents sur le stand du Vaucluse.

A l'exception des amateurs de (bons) vins, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans les différentes appellations au moment d'acheter une bouteille de rouge, de rosé ou de blanc. Trois classifications existent au plan national : l'AOC, les « Vins de France » et l'IGP (Indication Géographique Protégée). « L'AOC concerne des vins d'un même terroir respectant une tradition, avec un nombre de cépages limités. Les AOC peuvent englober plusieurs départements ou des vignobles de régions différentes, à l'image des Côtes du Rhône. Quant à l'IGP, elle fédère les vignerons de tout un département avec des terroirs différents et la possibilité de cultiver et d'associer plus de cent cépages. Cela donne plus de liberté aux vignerons, précise Mladen Grumic, Directeur du syndicat des « vins de Vaucluse ». Jusqu'en 2009 et une décision de l'Union européenne créant l'IGP, on parlait jusqu'alors de vins de pays, une appellation créée à la fin des années soixante.



Sous la classification IGP, on retrouve rouge, rosé et blanc.

Sous la classification IGP, on retrouve rouge, rosé et blanc et des vins venant des quatre coins du département. Un label de proximité d'autant qu'en matière de vin, l'IGP impose un cahier des charges précis en la matière. *« 100% du raisin doit impérativement venir de vignobles vauclusiens, c'est une garantie de provenance pour le public. Tous les vins sont systématiquement dégustés par un jury professionnel et indépendant. Des contrôles réguliers et permanents sont réalisés sur la provenance du raisin et la qualité du vin ».*

Opération séduction

En Vaucluse, l'IGP regroupe 350 viticulteurs. Cela représente 40 millions de litres, soit 50 millions de bouteilles. *« En étant regroupés sous le label IGP, nos adhérents valorisent plus facilement leur production »,* ajoute Mladen Grumic. Ce sera notamment le cas lors du SIA, où les vins de Vaucluse figureront parmi les ambassadeurs sur place durant la totalité de l'événement. A Paris, le syndicat mettra plus particulièrement en lumière une dizaine de viticulteurs. *« C'est l'événement de l'année, une occasion de mettre nos vins en lumière. Pour la troisième année consécutive, nous serons présents sur le stand du Département. Nous allons aussi montrer que nous savons innover en proposant des cocktails à base de vins IGP, d'agrumes et d'épices. Les goûts des consommateurs évoluent et il faut séduire une clientèle qui ne boit pas forcément du vin lors des repas ».*

Autant dire que les viticulteurs ont appris à s'adapter dans un secteur en pleine évolution et touché par une baisse de la consommation : si les vins rouges représentent toujours 50% de la production, le rosé gagne des parts de marché avec 30% des volumes et le blanc reste une valeur sûre avec 20%. Oubliée l'image parfois vieillotte qui a longtemps collé aux « vins de pays », l'IGP a le vent en poupe, se plaçant comme une alternative de qualité aux vins AOC. *« Bon nombre de viticulteurs proposent d'ailleurs des vins à la fois en AOC et en IGP, afin de diversifier leur offre et toucher une clientèle plus large »,* conclut Mladen Grumic.

Salon International de l'Agriculture

Paris Expo Porte de Versailles, du 22 février au 2 mars.

Hall 7.1 Stand R003 Espace Région Sud

En savoir plus :

[Vins du Vaucluse - Indication Géographique Protégée](#)



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09